

# **FORMULAIRE DE CANDIDATURE DE GROUPE**

**A ENVOYER EN UN SEUL ENVOI AVEC L'ENSEMBLE DES PIÈCES DEMANDÉES**

**NB : le groupe d'artistes n'est pas constitué par l'EAA mais par les artistes eux-mêmes**

## **REPRESENTANT DU GROUPE D'ARTISTES**

Après avoir collecté l'ensemble des pièces des dossiers de tous les artistes du groupe, Il se chargera de l'envoi du dossier complet pour l'ensemble des artistes de son groupe, par voie postale .

Espace Artistique de l'Anjou

Village Pierre Rabhi

Place des droits de l'Homme et du Citoyen

49124 Saint Barthélemy d'Anjou

Fiche signalétique du représentant du groupe :

- Nom
- Nom d'artiste
- Prénom
- Adresse
- Téléphone fixe
- Téléphone portable
- Email

- 1- Dès acceptation de votre candidature par le Comité de sélection de l'EAA qui se déroulera en septembre précédant la saison d'exposition, le représentant du groupe sera informé par mail du choix du comité.
- 2- Nous vous demandons par retour votre accord du créneau proposé par l'EAA si celui-ci est différent du premier choix initial.

## **ELEMENTS SIGNALIQUES DE CHACUN DES ARTISTES DU GROUPE**

Nom :

Prénom :

Nom d'artiste :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Adresse email :

Site Internet éventuel :

Domaine de création et technique employée

Nombre d'œuvres prévues

## **PIECES A FOURNIR POUR LE DOSSIER DE CANDIDATURE (voir Site Internet : « Pièces à fournir pour le dossier de candidature »)**

### **ELEMENTS SUPPLEMENTAIRES :**

- 1- **Une petite présentation du travail artistique, les principales expositions ou participations à des salons des membres du groupe (quelques lignes)**
- 2- **Un titre collectif pour l'exposition à Pignerolle sera également apprécié**

### **LA SELECTION**

**Le Comité de sélection sera composé d'artistes ayant l'habitude de participer à des Salons, à des Jurys de sélection, ou d'exposer à titre individuel ou collectivement**

Aucune technique, aucun style, aucun domaine artistique n'est exclu a priori de la sélection. Les œuvres seront abouties et les techniques maîtrisées

Les domaines retenus seront par exemple : peinture (toutes techniques), sculpture, céramique d'art et œuvres en volume (tous matériaux), gravure, illustration, bande dessinée, dessin, textile artistique, photographie artistique, créations numériques...

**Les objets de nature purement « artisanale » (aspect utilitaire, objets reproduits en nombre à l'identique...) sont exclus. Le Comité de sélection se réserve le droit d'apprécier le caractère « artistique » des œuvres.**

**Les copies, reproductions (sauf les « détournements », les inspirations à partir d'une autre œuvre, un traitement particulier à partir d'une œuvre etc...) seront refusées, l'Espace Artistique s'étant donné comme objectif de promouvoir la création.**

**Le groupe retenu devra fournir ultérieurement un PDF de l'affiche (format paysage) qui sera placée sur le site internet (les modalités et les coordonnées de la personne chargée de ces aspects vous seront précisées ultérieurement par l'EAA. Vous pouvez les trouver cependant en page d'accueil de notre site internet. Vous pouvez vous reporter à notre Site Internet à la page « Evènements » pour trouver des exemples d'affiches des saisons ultérieures.**

## **ORGANISATION DE L'EXPOSITION**

Il sera communiqué à l'artiste **représentant de son groupe** le nom et les coordonnées du **référént de l'EAA** qui traitera avec lui des modalités de l'exposition (exemple : moment et modalités de l'état des lieux de début et de fin de l'exposition...). **C'est avec ce référént** que le représentant du groupe envisagera tous les détails de l'organisation de l'exposition.

- 1- Les horaires d'ouverture et de fermeture du Parc de Pignerolle sont de **8h-20h**.
- 2- Les exposants assureront leurs **permanences**, aidés si besoin des personnes de leur choix. L'exposition devra se tenir uniquement dans cette tranche horaire, mais les exposants peuvent ne choisir qu'une tranche d'exposition plus réduite de ce créneau (ex : 14h30-18h30 etc....) et variable selon les jours d'exposition.
- 3- En règle générale le créneau horaire pour le vernissage est **18h-20h30 le vendredi**, mais exceptionnellement, si vous choisissez un autre jour (ex : jeudi précédent votre exposition), ou d'autres horaires pour votre vernissage (ex : le jeudi de 18h30 à 20h30, ou de 18h à 20h30) : précisez-le sur ce formulaire :
  - **Jour souhaité pour le vernissage :.....**
  - **Horaires souhaités pour votre vernissage : de..... à .....**

NB ; En aucun cas l'horaire de fin de vernissage **ne pourra excéder 20h30** (exigence des propriétaires du Parc) ce passage de l'équipe de sécurité)

- 4- **Prévenir par mail** (voir adresse mail en haut du formulaire) l'EAA pour que celui-ci prenne ses dispositions pour avertir le Service de surveillance mandaté par Angers Loire Métropole.

[Dossiers.espace.artistique49@gmail.com](mailto:Dossiers.espace.artistique49@gmail.com)

- 5- **Les artistes proposeront 3 dates possibles par ordre de préférence** pour leur exposition pour les raisons exposées plus haut. L'EAA proposera alors la date la plus adéquate pour son organisation. Cette date qui vous sera exposée auparavant par mail apparaîtra sur le Contrat d'exposition:

- **1<sup>er</sup> choix** :.....
- **2<sup>ème</sup> choix** :.....
- **3<sup>ème</sup> choix** :.....

## **LES ESPACES D'EXPOSITION**

Les espaces disponibles pour l'exposition ou tout ce qui en dérive (total : 326 m2) se composent de :

- **La verrière est plus spécifiquement dédiée aux vernissages, démonstrations, accueil, informations...N'étant pas sécurisée, les artistes utilisant cette verrière à des fins d'exposition prennent leurs responsabilités quant aux dommages éventuels qui pourraient être occasionnés au niveau de leurs œuvres.**
- **Deux salles d'exposition dans le bâtiment (environ 166 m2, dont une grande salle de 103 m2 et une petite salle de 63 m2). Le linéaire d'exposition est d'environ 65 mètres.**
- **L'EAA décline toute responsabilité quant aux conséquences de l'utilisation des matériels mis gracieusement à disposition (escabeau, tables...)**

*Pour toute information complémentaire, se reporter à notre site internet ([www.eaa49.com](http://www.eaa49.com)).*

*Date :*

*Lieu :*

*Signature de l'Artiste représentant du groupe :*

*L'équipe de l'EAA*

**A noter : tout dossier incomplet ne pourra être retenu**